

**PROCÈS-VERBAL
SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 15 JUILLET 2025**

1. ADMINISTRATION MUNICIPALE

1.1 Ouverture de l'assemblée

La session est ouverte à dix-neuf heures (18h30), sous la présidence de madame Rita Dufresne, mairesse. Madame Doris Mongrain, directrice générale et greffière-trésorière, agit à titre de secrétaire de l'assemblée.

1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Sur proposition de madame Lucie Geoffrion

2025-07-246 **IL EST RÉSOLU** que le conseil adopte l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 15 Juillet 2025 tel que présenté.

ADOPTÉE en majorité des conseillers.

2. RESSOURCES HUMAINES

2.1 Embauche de M. Martin Lapointe comme homme à tout faire au Camping.

CONSIDÉRANT que les besoins sont grands au Camping.

CONSIDÉRANT que M. Martin Lapointe est un saisonnier sur place;

EN CONSÉQUENCE

sur proposition de madame Ginette Gagnon

2025-07-247 **IL EST RÉSOLU** que le conseil autorise l'embauche de monsieur Martin Lapointe comme homme à tout faire au Camping.

ADOPTÉE en majorité des conseillers

2.2 Entériner l'embauche de Mme Liette Rivard comme femme de ménage dans les bureaux de la Municipalité.

CONSIDÉRANT que Madame Liette Rivard est disponible pour remplacer la femme de ménage à la Municipalité;

EN CONSÉQUENCE

sur proposition de madame Émilie Doucet

2025-07-248 **IL EST RÉSOLU** que le conseil autorise l'embauche de Madame Liette Rivard comme femme de ménage dans les bureaux de la municipalité.

ADOPTÉE en majorité des conseillers

3. VARIA

3.1 Résolution donnant autorisation à la Directrice Générale et Greffière Trésorière Doris Mongrain de procéder au transfert de tous les documents à la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ)

CONSIDÉRANT que la SAAQ ont encore en main le nom de l'ancien Directeur pour procéder aux changements des documents à la SAAQ;

EN CONSÉQUENCE

sur proposition de madame Catherine Dubreuil

2025-07-249

IL EST RÉSOLU que le conseil autorise la Directrice Générale et Greffière Trésorière Madame Doris Mongrain à procéder à tous changements à la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ)

ADOPTÉE en majorité des conseillers.

4. Période de questions – Parole à l'assemblée (30 minutes)

Début : 18 : 34 H
Fin : 18 : 36_H

5. Levée de l'assemblée

CONSIDÉRANT que tous les sujets sont épuisés

EN CONSÉQUENCE


sur proposition de madame Ginette Gagnon

2025-07-250

IL EST RÉSOLU que la séance est levée à 18 : 37 Heures

ADOPTÉE en majorité des conseillers

Madame RITA DUFRESNE
Mairesse


Madame DORIS MONGRAIN
Directrice générale et
Greffière Trésorière

« Je Doris Mongrain atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal du Québec ». En foi de quoi je signe ce __ juin 2025.